

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 mars 2020 à la salle du conseil, située au 722, Chemin des 4e et 5e Rangs à Clermont.

Présents :

Absent :

M. Daniel Céleste, maire
M. Robert Paquette, conseiller
M. Michael Dupuis Souigny, conseiller
Mme Viky Goyette, conseillère
Mme Julie Therrien, conseillère
M. Bruno Therrien, conseiller
Mme Stéphanie Pelletier, conseillère

Était également présente, Mme Lise Therrien, directrice générale et secrétaire-trésorière. Mme Therrien certifie que la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19h30) par monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

2020-03-038

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Bruno Therrien appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 3 mars 2020

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2020.
4. Approbation des dépenses de la Municipalité du mois de février 2020.
5. Approbation des dépenses des lots intra municipaux du mois de février 2020.
6. Correspondance
7. Rapport des élus
8. Période de questions
9. Diverses résolutions :
 - 9.1 Cadeau de participation au sondage
 - 9.2 Demande de porte à porte Fondation du rein
 - 9.3 Rapport annuel incendie
 - 9.4 Lumière de rue nouvelle construction
 - 9.5 Résolution TECQ
 - 9.6 Demande d'augmentation de permis de bois
 - 9.7 Fermeture bureau du 23 mars au 1 avril
 - 9.8 Dépôt de projet FDT
 - 9.9 Mandater Mylène Noël pour dépôt de projet FDT
10. Suivi des actions à faire
11. Sujet divers
12. Clôture de l'assemblée

2020-03-039

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2020

Il est proposé par madame Robert Paquette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 4 février tel que déposé. **ADOPTÉE.**

2020-03-040

4. APPROBATION DES DÉPENSES DU MOIS DE FÉVRIER

Il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois de février, et ce, pour un montant de 53182.92\$ tel que mentionné en annexe des présentes minutes. **ADOPTÉE.**

5. APPROBATION DES DÉPENSES DES LOTS INTRAMUNICIPAUX DU MOIS DE FÉVRIER

Il est proposé par madame Stéphanie Pelletier appuyé de monsieur Bruno Therrien et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois de février, et ce, pour un montant de 794.38 \$ tel que mentionné en annexe des présentes minutes. **ADOPTÉE.**

6. CORRESPONDANCE

7. PÉRIODE DE QUESTION

8. RAPPORT DES ÉLUS

Les élus font un compte rendu de leurs activités respectives.

9. RÉOLUTIONS :

2020-03-041

9.1 CADEAUX DE PARTICIPATION AU SONDAGE PLAN DE DÉVELOPPEMENT

ATTENDU QU' un sondage sera fait auprès de la population pour aider la municipalité à mettre à jour le plan de développement local, sonder les besoins de la population;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Stéphanie Pelletier appuyé de madame Julie Therrien et résolu à l'unanimité de faire tirer 4 cartes cadeaux (Visa prépayé) de 25\$ chacune parmi les participants au sondage. **ADOPTÉ.**

2020-03-042

9.2 DEMANDE DE PORTE À PORTE FONDATION DU REIN

ATTENDU QU'une demande de sollicitation sur notre territoire a été demandée par la Fondation du rein et que la municipalité encourage cette démarche;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Robert Paquette et résolu à l'unanimité d'autoriser la Fondation du rein a effectuer une collecte de fond sur notre territoire **ADOPTÉ.**

2020-03-043

9.3 ADOPTION DU RAPPORT INCENDIE 2019

Il est proposé par monsieur Michael Dupuis Souigny appuyé de madame Viky Goyette et unanimement résolu d'adopter le rapport annuel incendie 2019 tel que présenté au conseil. **ADOPTÉE.**

2020-03-044

9.4 LUMIÈRE DE RUE NOUVEAUX DÉVELOPPEMENT

Il est proposé par madame Stéphanie Pelletier appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et résolu à l'unanimité de faire l'installation de lumière de rue dans le nouveau développement sur le chemin des 5^e au 6^e rang selon les suggestions de l'électricien, maximum 4 lumières. **ADOPTÉ**

2020-03-045

9.5 TAXE SUR L'ESSENCE CANADA QUÉBEC(TECQ)

Attendu que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et a exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

Attendu que l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

Attendu que cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

Attendu que les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

Attendu que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

Attendu que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée puisque les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », C'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

Attendu que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Attendu que le député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets.

Attendu que le député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bruno Therrien, appuyé par monsieur Michael Dupuis Souigny et majoritairement/unanimement résolu :

D'appuyer le député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

De transmettre copie de cette résolution à le député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue et la ministre fédérale de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna.

2020-03-046

9.6 DEMANDE DE PERMIS DE COUPE

ATTENDU QU'une demande d'un citoyen a été faite à la municipalité pour l'augmentation de son permis de coupe de bois et que la municipalité n'a émis que 3 permis cette année;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Bruno Therrien et résolu à l'unanimité d'autoriser l'augmentation du permis de 10 corde de bois à monsieur Roger Hince . **ADOPTÉ**

2020-03-047

9.7 FERMETURE BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souligny et résolu à l'unanimité d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 23 mars 2020 au 1 avril 2020. **ADOPTÉ**

2020-03-048

9.8 DÉPÔT PROJET FDT PARC DES MUSES

ATTENDU QUE la municipalité de Clermont désire déposer une demande au fonds de développement des territoires pour la période se terminant le 18 mars 2020 ;

ATTENDU QUE la municipalité de Clermont a décidé d'améliorer l'espace de jeux du Parc des Muses, avec l'ajout d'équipement d'entraînement extérieur pour adulte ;

ATTENDU QUE ce projet est la priorité numéro 1 de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Bruno Therrien appuyé de monsieur Michael Dupuis Souligny et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Lise Therrien à déposer la demande au FDT et de signer tous les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité. **ADOPTÉ**

2020-03-049

9.9 MANDATER MYLÈNE NOEL POUR ACCOMPAGNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DANS LE DÉPÔT DU PROJET FDT

ATTENDU QUE la municipalité de Clermont peut bénéficier d'une aide offerte par la MRC d'Abitibi-Ouest pour les demandes de subvention et les dépôts de projet;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Michael Dupuis Souligny appuyé de madame Viky Goyette et résolu à l'unanimité de profiter de ce service et de mandater madame Mylène Noel, agente à la MRC, comme agente de liaison affecté au dépôt du projet FDT prévu le 18 mars 2020. **ADOPTÉ**

2020-03-050

9.10 OFFRE D'EMPLOI ANIMATEUR-TRICE CAMP DE JOUR

ATTENDU QUE le sondage de participation au camp de jour s'est révélé positif avec des possibilités de 12 inscriptions au camp de jour 2020;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Stéphanie Pelletier appuyé de madame Viky Goyette et résolu à l'unanimité de procéder à l'affichage du poste et à la recherche d'animateur-trice pour le camps de jour 2020

10. SUIVI DES ACTIONS À FAIRE

11. SUJETS DIVERS :

2020-03-051

12. CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Bruno Therrien et secondé par madame Viky Goyette de lever la séance à dix-neuf heures cinquante-six (19hrs56).

Daniel Céleste,
Maire

Lise Therrien,
Directrice général

Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.